



Enfin une solution pour régler les problèmes de pollution causée par les vieux poêles à bois

Brûler moins de bois, produire moins de fumée, mais surtout, contribuer à l'assainissement de l'air

Montréal, le 30 janvier 2007 – Depuis quelques années, nous avons pu lire des articles dans les journaux concernant les problèmes de pollution de l'air causée par les poêles à bois. Certaines des informations contenues dans ces articles sont basées sur de simples opinions ou pire, sur la retranscription de l'opinion véhiculée par tel ou tel organisme...

Un exemple : un journal titre « le réchauffement de la planète - il faut agir rapidement » et tout l'article porte sur la nuisance des poêles à bois, comme s'il avait fait chaud en début janvier 2007 parce que les utilisateurs de foyers ont fait un usage excessif de leurs appareils durant le congé du nouvel an !

Le chauffage au bois a le dos large et certains émetteurs d'opinion ratissent un peu trop large. Loin de nous l'idée de vouloir occulter le fait que les rejets de particules fines des vieux appareils de chauffage au bois, ne rencontrant pas la norme américaine de l'agence de protection environnementale (EPA) ne causent pas de problèmes de qualité de l'air localement, mais nous nous devons de rétablir les faits.

L'usage d'une énergie renouvelable contribue à la réduction des gaz à effet de serres

Le bois est une source d'énergie renouvelable et contrairement aux combustibles fossiles, n'a pas cette incidence très inquiétante sur le réchauffement de la planète et les gaz à effet de serre. Les arbres absorbent les gaz carboniques de l'air durant leur croissance. À mesure que les vieux arbres meurent et pourrissent, les gaz carboniques retournent dans l'atmosphère. En chauffant au bois, ce cycle est simplement plus accéléré et se fait alors dans la maison. Fondamentalement, il n'y a donc pas plus de gaz carbonique relâché dans l'atmosphère qu'il y en aurait eu en laissant le bois pourrir en forêt de façon naturelle. De plus, nous devons reconnaître que l'utilisation d'une source d'énergie renouvelable évite l'utilisation additionnelle de combustibles fossiles pour le chauffage résidentiel.

Des chercheurs américains, après avoir établi l'impact des particules, des gaz à effets de serres et des pluies acides des différents combustibles pour le chauffage résidentiel, ont conclu que « le chauffage au bois résidentiel est souvent perçu comme un pollueur environnemental important à cause des émissions de particules fines...Mais trop souvent on oublie que sa contribution au réchauffement global de la planète et aux pluies acides est beaucoup moins importante que la contribution des autres combustibles. »

Le chauffage à combustible solide : une source d'énergie alternative

Alors que le Canada est un exportateur de gaz naturel et de mazout et que le Québec est un exportateur d'électricité, il devient de plus en plus important de développer des sources

alternatives d'énergie. Nous venons de réaliser l'importance de l'augmentation de la demande et du prix des énergies. Plusieurs experts prédisent que le prix du gaz et du mazout pourrait doubler dans un avenir rapproché. De plus, le gaz naturel n'est tout simplement pas disponible dans plusieurs régions du pays. Une dépendance additionnelle au gaz naturel ou à tout autre combustible fossile n'est pas une solution acceptable. Certains fournisseurs d'hydroélectricité ne peuvent tout simplement plus fournir à la demande et cherchent des solutions alternatives (Suroît).

La diversification de nos options énergétiques est une stratégie essentielle au maintien des emplois et de l'économie des régions. Les compagnies investissent des sommes considérables dans la recherche sur l'énergie éolienne, solaire et géothermiques. Nous croyons que le chauffage à combustible solide devrait être reconnu comme une composante de la stratégie d'utilisation des sources alternatives proposées à l'ensemble des résidents désireux de s'en servir. De plus, les gouvernements devraient s'inspirer des politiques scandinaves en la matière là où le bois source d'énergie renouvelable fait partie intégrante du bilan énergétique.

La réalité est incontournable et un fait demeure - toutes les sources de chauffage entraînent des conséquences négatives pour l'environnement. L'utilisation du gaz naturel et du mazout provoque des pluies acides et des gaz à effet de serre. La production d'électricité par l'utilisation de ces mêmes combustibles provoque des effets similaires. Les centrales thermiques au charbon ajoutent à la mixture des particules fines. L'hydroélectricité a des effets néfastes sur de grands territoires. L'énergie atomique a de la difficulté avec ses rejets radioactifs et ses opérations sont risqués voir parfois catastrophiques (Chernobyl).

Les meilleures sources d'énergie sont renouvelables. L'énergie solaire et éolienne arrivent en tête de liste parce qu'elles n'ont que très peu ou pas d'impacts négatifs sur notre environnement. Aussi bonnes soient-elles, ces sources viennent avec leurs problèmes et leurs limitations. Le bois est une autre source d'énergie renouvelable avec ses problèmes et limitations dont certains sont contournables et d'autres pas. Le bois est un combustible approprié comparativement aux combustibles fossiles dont la consommation est un facteur important du réchauffement de la planète.

Les nouveaux appareils répondant aux normes (EPA) américaines réduisent de 60% à 90% les émissions de particules et de fumée tout en consommant 33 % moins de combustible pour la même production de chaleur. Contrairement aux allégations publiées dans certains journaux, il n'existe pas d'étude démontrant qu'il n'y aurait pas de différences significatives entre les émissions de dioxines et furannes provenant des vieux poêles à bois et les appareils EPA. Et ce n'est pas l'auteur de ces lignes qui l'atteste. (1)

Ceci étant dit, le problème réside dans le fait que les vieux poêles à bois ont une durée de vie de 30-40 ans. Une partie importante de la solution implique le changement de ces vieux poêles à bois par des appareils de nouvelles technologies répondant aux normes EPA/CSA B415 ou par des appareils de haute efficacité au gaz.

Comme toute autre chose, le chauffage au bois peut être utilisé de mauvaise façon ou correctement. Le bois peut être récolté sans discernement, brûlé en polluant et la chaleur qu'il procure tout à fait perdue. Ou bien, le bois peut être récolté de façon responsable, brûlé proprement et efficacement et son énergie utilisée pour réduire les gaz à effet de serre responsables du réchauffement de la planète. Il serait donc dommage de laisser de côté les bénéfices énumérés et tenter de régler les problèmes liés au chauffage au bois en bannissant son usage purement et simplement.

Affirmer que l'usage des appareils rencontrant la norme EPA ne présente pas un réel avantage pour la protection de la qualité de l'air et prôner un bannissement unilatéral du chauffage au bois est une position que nous ne pouvons accepter.

Ce que nos élus devraient faire :

- une réglementation canadienne de type EPA comme celle adoptée aux États-Unis;
- des politiques qui visent à balancer l'équilibre entre les bénéfices du chauffage à combustible solide et la protection de la santé et de la sécurité publique;
- l'interdiction d'utiliser des appareils ne rencontrant pas les normes (EPA) pour inciter les utilisateurs à adopter les nouvelles technologies;
- un partenariat public privé centré sur l'éducation du public et des programmes de changement d'appareil.

Ghyslain Bélanger, Directeur général
Association des Professionnels du Chauffage

(1) « Les résultats des essais sont surprenants et nous considérons que les facteurs qui président à la formation de dioxines sont mal compris. En fait les résultats observés pour les dioxines lors des essais peuvent être attribuables à des facteurs qui n'ont rien à voir avec la conception du poêle. Un des résultats clés des essais a été de réajuster à la baisse les facteurs d'émissions que nous utilisons pour évaluer les rejets de dioxines par le chauffage résidentiel au bois. En d'autres mots, les rejets de dioxines causés par l'utilisation du bois comme combustible sont beaucoup moins importants que ce que nous pensions auparavant. Il reste que toute source de rejets de dioxines est préoccupante. Cependant, la question des facteurs contribuant à la formation des dioxines par la combustion du bois est complexe et elle fait l'objet de recherches. Il est important de préciser que le facteur le plus important pour ce qui des quantités de dioxines émises par les poêles au bois est la nature de ce qui y est brûlé. La combustion de matières plastiques, de bois traité ou peint a pour effet d'augmenter les émissions de dioxines par un facteur beaucoup plus élevé que ce qui a été mesuré lors des essais fait par Environnement Canada avec du bois. En ce sens, l'éducation du public demeure une composante essentielle de tout programme pour réduire l'impact du chauffage au bois sur la santé. Quant aux rejets d'autres polluants, en particulier les particules fines, qui causent des dommages très bien compris à la santé, les avantages de l'utilisation de poêles certifiés sont importants et bien établis. C'est pourquoi Environnement Canada continue de promouvoir l'utilisation de poêles certifiés au lieu des poêles conventionnels. Environnement Canada considère également que le choix du mode de chauffage résidentiel devrait se faire de façon éclairée en tenant compte des facteurs spécifiques au lieu géographique et au climat. Par exemple, le chauffage au bois peut être une source de détérioration de la qualité de l'air en milieu urbain, ou lorsque les conditions climatiques favorisent l'accumulation de polluants, comme ce fut le cas lors des épisodes de smogs observés à Montréal et dans la vallée du Saint-Laurent. Source : Alain Gosselin, Gestionnaire, Substances toxiques et enjeux atmosphériques, DEP/EP Région du Québec.